

Province de Québec

Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Conseil des commissaires

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud le 25 février 2014 de 19 h 30 à 22 h 23 au siège social de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, 157, rue Saint-Louis, Montmagny.

Sont présents :

Mesdames     Sylvie Blouin  
                   Denise Caron  
                   Marie-Line Comeau  
                   Nathalie Côté  
                   Denise Dulac  
                   Sylvie Jalbert  
                   Francine Lehouillier  
                   Carmen Nicole  
                   Johanne Talbot

Messieurs     Rino Beaulieu  
                   Normand Caron  
                   Claude Daigle  
                   Luc Dion  
                   Alain Grenier  
                   Jean Lefebvre  
                   Bernard Therrien

commissaires formant quorum

M. André Chamard, directeur général  
 M. Pierre Côté, directeur général adjoint et secrétaire général

Sont absents :

Mesdames :    Jeannine Lachance-Mercier  
                   Amélie Pelletier

Messieurs :    Romain de la Durantaye  
                   Germain Pelletier  
                   Gérald Roy

**1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président, M. Alain Grenier, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue au public et aux commissaires.

**2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CC-14-02-25-01

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Rino Beaulieu **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

- Les points 7.2, 7.3 et 5.2 sont déplacés, dans cet ordre, avant le point 5.

CONSEIL DES COMMISSAIRES  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD  
Séance ordinaire du **mardi 25 février 2014 à 19 h 30**  
au siège social de la commission scolaire à Montmagny

**ORDRE DU JOUR**

- 1.- **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2.- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3.- **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JANVIER 2014**
- 4.- **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**
- 5.- **DOSSIERS PRIORITAIRES**
  - 5.1- Intervention de la directrice du Service des ressources financières
    - 5.1.1 État financier au 31 décembre 2013
    - 5.1.2 Article 11 de la Loi 20 – État de situation
  - 5.2 Adoption du Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2014-2015
  - 5.3 Plan stratégique – Orientation 1 : Plan d'action
    - 5.3.1 Convention de partenariat 2013-2017 révisée
    - 5.3.2 Fiches d'indicateur
    - 5.3.3 Tableaux de bord
  - 5.4 Adoption du *Rapport annuel de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud*
  - 5.5 Adoption du *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud – 2014-2017*
  - 5.6 Calendriers scolaires 2014-2015 et 2015-2016 – Secteur des jeunes
  - 5.7 Période d'absence de M. Germain Pelletier, commissaire
  - 5.8 Motion de félicitations : Nicolas Labbé
  - 5.9 Adjudication du contrat de construction pour le projet de réfection des stationnements et voies d'accès (2014) à l'école du Phare (Saint-Michel)
  - 5.10 Adjudication du contrat de construction pour le projet de mise à niveau des systèmes CVCA (2014) à l'école des Tilleuls (Saint-Pierre)
- 6.- **RAPPORT DES COMITÉS**
  - 6.1- Comité de parents
  - 6.2- Comité consultatif du transport
  - 6.3- Comité EHDAA
  - 6.4- Comité directeur de l'informatique – Compte rendu de la rencontre du 18 décembre 2013
- 7.- **INFORMATIONS**
  - 7.1- Accusé réception du cabinet de la Ministre – Équité dans le financement des commissions scolaires
  - 7.2- Plan de retour à l'équilibre budgétaire – Résolution du comité E.H.D.A.A.
  - 7.3- Plan de retour à l'équilibre budgétaire – Résolution du comité de parents
  - 7.4 Lettre de la Ministre autorisant le projet d'agrandissement de l'école Saint-François-Xavier (ajout d'un gymnase)
  - 7.5 Lettre de la Ministre confirmant les projets retenus dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments 2013-2014 (Phase 1)*
  - 7.6 Résolution de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries – Désaffiliation de la FCSQ
  - 7.7 Budget 2014-2015 du gouvernement du Québec
- 8.- **RÉGIE INTERNE**
- 9.- **QUESTIONS DIVERSES**
- 10.- **DOCUMENTATION**
- 11.- **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 12.- **AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Adopté.-

3.- **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JANVIER 2014**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

CC-14-02-25-02

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** madame la commissaire Johanne Talbot **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

**QUE** le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 janvier 2014;

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 janvier 2014 soit adopté avec la modification suivante :

- Au point 5.3, Désignation de deux commissaires pour les entrevues pour la banque de relève à la direction d'établissement, que le texte du dernier alinéa de la résolution soit modifié comme suit :

**QUE** les commissaires à la présidence et à la vice-présidence participent au comité de sélection des candidats pour assurer la relève à la direction des établissements de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud.

**QU'**en conséquence la résolution no CC-14-01-28-03 soit abrogée et que mention en soit faite au livre des délibérations

Adopté.-

4.- **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

- M. Georges-Octave Roy, membre du comité de développement économique de Saint-Philémon, s'adresse aux membres du conseil.
- Mme Lucie Lachance, parent de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, s'adresse aux membres du conseil.
- Mme Martine Tremblay, présidente de la section locale de l'AQPDE, s'adresse aux membres du conseil.

7.2- **Plan de retour à l'équilibre budgétaire—Résolution du comité E.H.D.A.A.**

Le président, M. Alain Grenier, présente la résolution déposée par le comité E.H.D.A.A. concernant le plan de retour à l'équilibre budgétaire.

7.3- **Plan de retour à l'équilibre budgétaire—Résolution du comité de parents**

Le président, M. Alain Grenier, présente la résolution déposée par le comité de parents concernant le plan de retour à l'équilibre budgétaire.

5.2- **Adoption du Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2014-2015**

ATTENDU les compressions budgétaires imposées au réseau de l'éducation au cours des dernières années;

ATTENDU les résultats de l'exercice financier 2012-2013, soit un déficit de 1 803 033 \$;

ATTENDU la révision budgétaire adoptée le 26 novembre 2013 anticipant un déficit d'exercice financier de 859 416 \$ au 30 juin 2014;

ATTENDU les principes qui président à ce plan soit, la protection de la petite enfance et des élèves en difficulté;

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Normand Caron **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**:

**QUE** le Plan de retour à l'équilibre budgétaire soit adopté avec la modification suivante :

**QUE** la mesure de compression no 13 « Préscolaire 5 ans » soit déplacée de la catégorie « 1 » à la catégorie « Autres mesures »;

**QUE** chacune des mesures de compression portant l'identification « réversible » ne soit appliquée que si la situation budgétaire de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud ne l'exige, et ce, jusqu'à l'atteinte du retour à l'équilibre budgétaire.

Adopté.-

## 5.- DOSSIERS PRIORITAIRES

### 5.1- Intervention de la directrice du Service des ressources financières

#### 5.1.1- États financiers au 31 décembre 2013

Mme Annie Ménard, directrice du Service des ressources financières, présente l'état financier au 31 décembre 2013.

#### 5.1.2- Article 11 de la Loi 20—État de situation

Mme Annie Ménard, directrice du Service des ressources financières, présente l'état de la situation en lien avec l'article 11 de la Loi 20.

### 5.3- Plan stratégique—Orientation 1 : Plan d'action

Le directeur général adjoint, M. Pierre Côté, présente le plan d'action de l'orientation 1 du Plan stratégique.

#### 5.3.1- Convention de partenariat 2013-2017 révisée

Le directeur général adjoint, M. Pierre Côté, présente la convention de partenariat 2013-2017 révisée.

#### 5.3.2- Fiches d'indicateur

Le directeur général adjoint, M. Pierre Côté, présente les fiches d'indicateur contenant les informations nécessaires au suivi de la convention de partenariat.

#### 5.3.3- Tableaux de bord

Le directeur général adjoint, M. Pierre Côté, présente les tableaux de bord favorisant le suivi de la convention de partenariat.

### 5.4- Adoption du Rapport annuel de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud

**ATTENDU** les articles 175.1, 220, 220.1 et 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**ATTENDU** l'avis public concernant la séance publique d'information à la population laquelle a eu lieu à la séance du conseil des commissaires du 26 novembre 2013;

**ATTENDU** la présentation aux membres du conseil des commissaires ainsi qu'à la population;

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** madame la commissaire Nathalie Côté **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

**D'ADOPTER** le *Rapport annuel 2012-2013 de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud* tel que déposé et versé aux archives sous le numéro de résolution no CC-14-02-25-04;

**DE TRANSMETTRE** une copie du *Rapport annuel 2012-2013 de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud* à madame Marie Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Adopté.-

**5.5- Adoption du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud—2014-2017**

**ATTENDU** l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que la Commission scolaire doit établir à chaque année un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

**ATTENDU** l'avis favorable du comité de parents à la suite de la consultation tenue en vertu de l'article 193;

**ATTENDU** la consultation menée auprès de l'ensemble des municipalités de notre territoire ;

CC-14-02-25-05

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** madame la commissaire Francine Lehouillier **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**QUE** le Conseil des commissaires adopte le plan triennal 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 tel que rédigé au document « *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017* » et que celui-ci fasse partie de la présente résolution comme s'il était cité tout au long;

**QUE**, selon ce plan, une liste des écoles, des centres soit déterminée et que les actes d'établissement soient délivrés.

Adopté.-

**5.6- Calendriers scolaires 2014-2015 et 2015-2016—Secteur des jeunes**

**ATTENDU** les dispositions de l'article 238 de la *Loi sur l'instruction publique* relatives aux calendriers scolaires des écoles primaires et secondaires;

**ATTENDU** la consultation effectuée auprès des membres du comité de parents en vertu de l'article 193.- 7<sup>e</sup> alinéa;

**ATTENDU** la consultation effectuée auprès du Syndicat de l'enseignement de la Côte-du-Sud;

**ATTENDU** la consultation effectuée auprès des directrices et directeurs d'école des ordres d'enseignement primaire et secondaire;

**ATTENDU** la concertation régionale des commissions scolaires des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches pour fixer la semaine de relâche à la même période;

CC-14-02-25-06

Rés. abrogée  
Remplacée par rés.  
CC-14-03-25-05

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** madame la commissaire Denise Dulac **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**QUE** le conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud adopte les calendriers scolaires 2014-2015 et 2015-2016 des écoles primaires et secondaires tels que déposés et faisant partie de la présente résolution comme s'il était cité tout au long.

Adopté.-

5.7- **Période d'absence de M. Germain Pelletier, commissaire**

ATTENDU l'article 193 de la *Loi sur les élections scolaires* affirmant que le mandat d'un commissaire qui fait défaut d'assister à trois séances ordinaires consécutives du conseil des commissaires prend fin à la clôture de la première séance qui suit, à moins que le commissaire n'y assiste;

ATTENDU que le conseil peut décréter que les absences dues à des motifs sérieux et hors de son contrôle n'entraînent pas la fin du mandat d'un commissaire pourvu qu'il n'y ait aucun préjudice aux électeurs de la commission scolaire ou de la circonscription de ce commissaire;

ATTENDU l'état de santé de monsieur Germain Pelletier, commissaire de la circonscription 13 (L'Islet);

CC-14-02-25-07

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** madame la commissaire Denise Caron **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

**QUE** le conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud décrète la poursuite du mandat de monsieur Germain Pelletier jusqu'à ce que son état de santé lui permette de reprendre ses activités en tant que commissaire.

Adopté.-

5.8- **Motion de félicitations : Nicolas Labbé**

ATTENDU la tenue du programme Forces Avenir pour reconnaître et promouvoir l'engagement étudiant;

ATTENDU la nomination de Nicolas Labbé, élève au Centre de formation en entreprise et récupération de Bellechasse (CFER), à titre de lauréat de la catégorie *Avenir élève persévérant*;

ATTENDU la détermination, la persévérance et la volonté de réussir dont il a fait preuve et qui lui ont permis de progresser dans ses études;

ATTENDU les reportages médiatiques entourant cet honneur;

ATTENDU les retombées positives de cet honneur pour le CFER et pour l'ensemble de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud;

CC-14-02-25-08

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Jean Lefebvre **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

**QUE** la Commission scolaire de la Côte-du-Sud adopte une motion de félicitations à l'endroit de Nicolas Labbé;

**QUE** le président de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, au nom de ses collègues commissaires et de la Direction générale, fasse parvenir un certificat honorifique à Nicolas Labbé.

Adopté.-

5.9- **Adjudication du contrat de construction pour le projet de réfection des stationnements et voies d'accès (2014) à l'école du Phare (Saint-Michel)**

ATTENDU **QUE** l'appel d'offres public publié en date du 17 janvier 2014 pour le projet à l'école du Phare – Réfection des stationnements et voies d'accès (2014).

ATTENDU **QUE** les soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 31 janvier 2014 pour ce projet dont les résultats sont inscrits au tableau comparatif ci-joint;

ATTENDU l'avis ci-joint, de la firme Roche ltée, Groupe-conseil, recommandant l'octroi du contrat à l'entreprise Jacques et Raynald Morin inc., ayant déposé la plus basse soumission conforme au montant de 135 487,85 \$ (avant taxes);

**ATTENDU** l'annonce ministérielle imminente des allocations relatives à la mesure 50690 « Maintien des bâtiments » pour l'année 2013-2014.

CC-14-02-25-09

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Bernard Therrien **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

**QUE** sous réserve de l'octroi ministériel obtenu par la mesure 50690 « Maintien des bâtiments » et de la recommandation de la firme Roche ltée, Groupe-conseil, dont l'avis est joint à la présente;

**QUE** le contrat de construction pour le projet de Réfection des stationnements et voies d'accès à l'école du Phare soit adjudgé au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la firme Jacques et Raynald Morin inc. pour un montant de 135 487,85 \$ (avant taxes);

**QUE** le directeur du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information et des communications, monsieur Guy Bégin, soit autorisé à signer tous les documents contractuels relatifs à ce projet.

Adopté.-

**5.10- Adjudication du contrat de construction pour le projet de mise à niveau des systèmes CVCA (2014) à l'école des Tilleuls (Saint-Pierre)**

**ATTENDU QUE** l'appel d'offres public publié en date du 20 janvier 2014 pour le projet à l'école des Tilleuls – Mise à niveau des systèmes CVCA (2014).

**ATTENDU QUE** les soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 7 février 2014 pour ce projet dont les résultats sont inscrits au tableau comparatif;

**ATTENDU** l'avis ci-joint, de la firme d'ingénieurs WSP, recommandant l'octroi du contrat à l'entreprise Plomberie Martin Pelletier inc., ayant déposé la plus basse soumission conforme au montant de 132 856 \$ (avant taxes);

**ATTENDU** l'octroi reçu le 11 février 2014 de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments » pour l'année 2013-2014.

CC-14-02-25-10

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Rino Beaulieu **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

**QU'**en fonction de l'octroi ministériel obtenu par la mesure 50690 « Maintien des bâtiments » et de la recommandation de la firme WSP, dont l'avis est joint à la présente;

**QUE** le contrat de construction pour le projet de Mise à niveau des systèmes CVCA à l'école des Tilleuls soit adjudgé au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la firme Plomberie Martin Pelletier inc. pour un montant de 132 856 \$ (avant taxes);

**QUE** le directeur du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information et des communications, monsieur Guy Bégin, soit autorisé à signer tous les documents contractuels relatifs à ce projet.

Adopté.-

## 6.- RAPPORT DES COMITÉS

### 6.1- Comité de parents

Mme Marie-Line Comeau, commissaire-parent, en remplacement de Mme Amélie Pelletier, présente les sujets discutés à la dernière rencontre du comité de parents.

### 6.2- Comité consultatif du transport

M. Bernard Therrien, commissaire, présente les sujets discutés lors de la dernière rencontre du comité consultatif du transport.

### 6.3- Comité E.H.D.A.A.

Le directeur général adjoint, M. Pierre Côté, en remplacement de Mme Amélie Pelletier, fait rapport des sujets discutés à la dernière rencontre du comité E.H.D.A.A.

### 6.4- Comité directeur de l'informatique—Compte rendu de la rencontre du 18 décembre 2013

Le directeur général, M. André Chamard, dépose et présente le compte rendu de la rencontre du 18 décembre 2013.

## 7.- INFORMATIONS

### 7.1- Accusé de réception du cabinet de la Ministre—Équité dans le financement des commissions scolaires

Le président, M. Alain Grenier, présente l'accusé de réception du cabinet de la Ministre.

### 7.4- Lettre de la Ministre autorisant le projet d'agrandissement de l'école Saint-François-Xavier (ajout d'un gymnase)

Le président, M. Alain Grenier, présente la lettre de la Ministre autorisant le projet d'agrandissement de l'école Saint-François-Xavier par l'ajout d'un gymnase.

### 7.5- Lettre de la Ministre confirmant les projets retenus dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments 2013-2014 (Phase 1)*

Le président, M. Alain Grenier, présente la lettre de la Ministre confirmant les projets retenus dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments 2013-2014 (Phase 1)*.

### 7.6- Résolution de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries—Désaffiliation de la FCSQ

Le président, M. Alain Grenier, présente la résolution de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries nous informant de leur désaffiliation de la FCSQ.

### 7.7- Budget 2014-2015 du gouvernement du Québec

Le président, M. Alain Grenier, présente la lettre reçue de la FCSQ ayant pour objet le budget 2014-2015 du gouvernement du Québec.

## 8.- RÉGIE INTERNE

Aucun sujet à ce point.

## 9.- QUESTION DIVERSES

Mme Johanne Talbot, commissaire, pose des questions relatives à la soirée



reconnaissance, à la sécurité dans les écoles et aux critères de sélection des directions d'établissement.

**10.- DOCUMENTATION**

Aucun sujet à ce point.

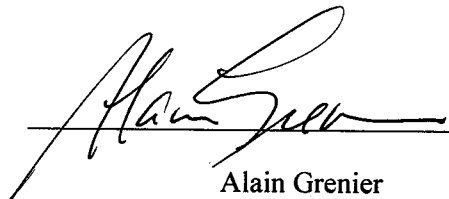
**11.- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun sujet à ce point.


**CC-14-02-25-11 12.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Jean Lefebvre **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**QUE** la séance soit levée à 22 h 23.



Alain Grenier  
Président



Pierre Côté  
Secrétaire général

